

ANNEXE

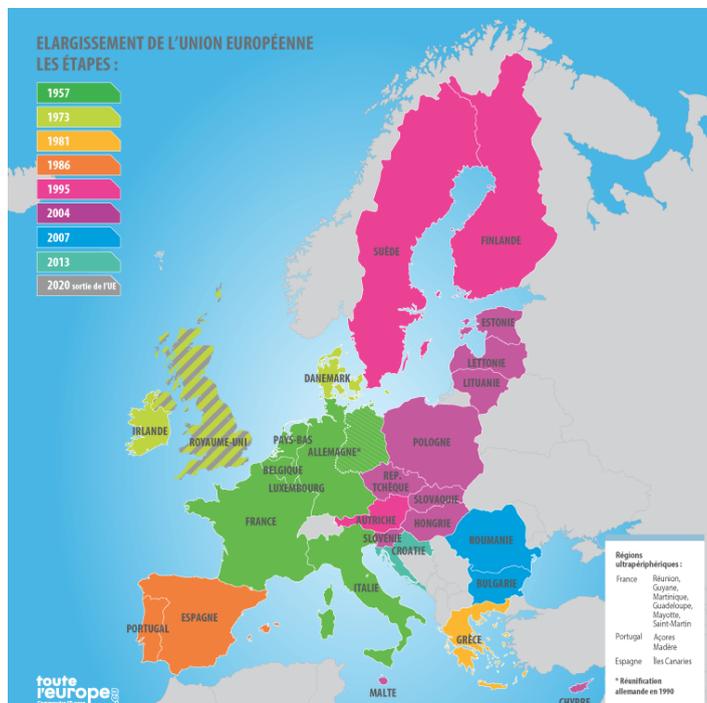
Corpus documentaire

- 1) Union Européenne : L'élargissement de l'UE : https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/eu-enlargement_fr

à consulter en ligne

- 2) Toute l'Europe : [Elargissements de l'Union européenne : histoire et processus d'adhésion \(29/02/2024\), Giovanni Vale](#)

Comment l'Union européenne est-elle passée de 6 à 27 membres ? Qui sont aujourd'hui les candidats à l'adhésion ? Retrouvez l'essentiel sur les vagues d'élargissement de l'Union européenne, les pays qui souhaitent la rejoindre et les étapes à franchir pour en être membre.



Les élargissements de l'Union européenne, de 6 à 28 Etats membres

"L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait". Le 9 mai 1950, le ministre des Affaires étrangères français, Robert Schuman, annonçait ainsi sa proposition de "placer l'ensemble de la production franco-allemande du charbon et d'acier sous une Haute Autorité

commune". Ce discours, devenu célèbre sous le nom de **Déclaration Schuman**, a marqué le début de l'aventure européenne : la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) avec ses six pays fondateurs constitue en effet le noyau autour duquel l'Europe s'est ensuite rassemblée.

L'objectif du projet européen - et donc de ses futurs élargissements - y était aussi défini : la gestion commune des ressources par plusieurs États afin d'écartier l'éventualité d'un conflit. Une idée que Schuman résuma ainsi cinq ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale : *"la solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterait que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible"*. Ce même principe, valable en 1950 pour les deux États divisés par une *"opposition séculaire"*, s'est depuis étendu aux autres pays européens.

De 6 à 28

À la déclaration du 9 mai 1950 succède un an plus tard la naissance de la **CECA**. Les États qui acceptent de mettre en commun leur production de charbon et d'acier sont alors six : la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, pays fondateurs de l'Union européenne.

Ce sont en effet les mêmes qui signent en 1957 les traités de Rome, établissant la **Communauté européenne de l'énergie atomique** (Euratom) et, surtout, la **Communauté économique européenne** (CEE). L'élargissement y est déjà prévu à l'article 237.

En **1973**, le premier élargissement porte à neuf le nombre d'États membres de la CEE (ainsi que ceux de la CECA et d'Euratom) : le **Danemark**, l'**Irlande** et le **Royaume-Uni** rejoignent le groupe des six fondateurs. Longtemps désintéressée des ambitions communes de ses "voisins continentaux" durant les années 1950, Londres demande, dès les années 1960, à pouvoir rejoindre le club européen, mais se heurte deux fois au refus de Paris avant d'être finalement acceptée en 1973. Cependant, son adhésion aux Communautés européennes ne tardera pas à produire les premières frictions.

Durant les années 1970, la fin de la dictature militaire en **Grèce** (1967-1974) met un terme à l'isolement diplomatique dans lequel s'était retrouvé le pays. Athènes dépose sa candidature auprès des Communautés européennes (CE) en 1975 et, en **1981**, devient le dixième État membre.

Une histoire similaire marque l'élargissement suivant. Les régimes dictatoriaux au Portugal et en Espagne se terminent respectivement en 1974, avec la révolution des Œillets, et en 1975, avec la mort de Francisco Franco. Après les premières élections libres et l'adoption de nouvelles constitutions, **Portugal** et **Espagne** rejoignent le projet européen en **1986**. L'"espace de paix" né après la fin de la Seconde guerre mondiale devient aussi une garantie de démocratie.

Le début des années 1990 marque la fin des régimes communistes, la réunification de l'Allemagne et, pour les Communautés européennes, la signature du traité de Maastricht. Les trois communautés européennes laissent ainsi leur place à l'Union européenne qui devient formellement un projet politique et non seulement économique. En **1995**, les États membres de l'UE passent de 12 à 15, avec l'intégration de l'**Autriche**, de la **Suède** et de la **Finlande**. La **Norvège** et la **Suisse**, qui adhèrent déjà à l'AELE (Association européenne de

libre-échange) et qui avaient pourtant déposé leur candidature auprès de l'Union, finissent par rejeter l'adhésion par référendum.

Les trois dernières vagues d'élargissements, à partir des années 2000, portent l'UE à treize nouveaux Etats membres. En **2004**, dix pays y accèdent : **Chypre**, la **République tchèque**, **l'Estonie**, la **Hongrie**, la **Lettonie**, la **Lituanie**, **Malte**, la **Pologne**, la **Slovaquie** et la **Slovénie**. Trois ans plus tard, en **2007**, c'est au tour de la **Roumanie** et de la **Bulgarie**, tandis qu'en **2013** la **Croatie** devient le 28e pays membre.

L'Islande, qui avait posé sa candidature en 2009, la retire en 2015.

Le Brexit : de 28 à 27

La possibilité de **sortir de l'Union européenne** a été introduite seulement en 2007, avec le traité de Lisbonne entré en vigueur deux ans plus tard. Encadrée par l'article 50 du traité sur l'Union européenne (TUE), cette éventualité théorique est devenue un scénario concret, à la suite du référendum britannique du 23 juin 2016.

La victoire du "leave" ("sortir") a en effet pour la première fois abouti à la mise en œuvre de la procédure permettant à un Etat membre de quitter l'UE. Le 29 mars 2017, le **Royaume-Uni** déclenche l'article 50 du TUE, qui devait aboutir à leur sortie de l'UE deux ans plus tard, le 29 mars 2019. Mais **l'accord de sortie** négocié avec les Européens par la Première ministre britannique **Theresa May** et conclu en **novembre 2018** est rejeté trois fois par les députés du Royaume-Uni. Ce qui conduit à trois **reports** du Brexit (12 avril 2019, 31 octobre 2019 et enfin au 31 janvier 2020) afin d'éviter un **no deal**, une sortie sans accord du pays de l'UE. Cette dernière aurait notamment pu avoir de graves conséquences économiques.

Boris Johnson, le successeur de Theresa May, réussit quant à lui à conclure avec Bruxelles le **17 octobre 2019** un nouvel accord de sortie, qu'il réussit à faire approuver par les parlementaires britanniques. En conséquence, son pays quitte l'UE le **31 janvier 2020**, fait inédit dans l'histoire de la construction européenne.

Une fois le Royaume-Uni sorti de l'UE, une **période de transition**, pendant laquelle le pays a continué d'appliquer les politiques européennes sans avoir voix au chapitre, s'est ouverte jusqu'au 31 décembre 2020. Celle-ci a permis aux deux parties de négocier leur **nouvelle relation**, par un accord signé fin **décembre 2020**, qui les lie à partir du **1er janvier 2021** après la sortie du Royaume-Uni du marché unique et de l'union douanière.

Les candidats à l'élargissement

L'Union voit entre-temps d'autres pays qui demandent à intégrer le projet commun. Aujourd'hui, dix pays attendent en effet aux portes de l'UE. Neuf sont officiellement candidats à l'adhésion : **Albanie**, **Géorgie**, **Macédoine du Nord**, **Moldavie**, **Monténégro**, **Serbie**, **Turquie**, **Ukraine** et **Bosnie-Herzégovine**. Le **Kosovo** a déposé sa candidature en 2022 mais n'a pas encore le statut de candidat.

Pour les Balkans, frappés par une longue guerre fratricide durant les années 1990, l'intégration européenne signifierait avant tout la fin des tensions bilatérales. Elle rendrait le conflit "*non seulement impensable, mais matériellement impossible*", pour reprendre les mots de Robert Schuman. Pour l'UE, intégrer cette région correspondrait à une victoire géopolitique face à d'autres acteurs (notamment la Russie) et donc davantage de sécurité.

négociations les plus courtes ont été celles de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède, qui ont duré un peu moins de deux ans). Le but est de vérifier si l'Etat qui souhaite intégrer l'UE respecte les critères européens en termes d'état de droit, de système judiciaire, d'économie, d'environnement... Une fois ces chapitres "clos", les pays de l'UE rendent leur décision à l'unanimité. Un traité d'adhésion est alors signé avec le pays candidat et est ensuite soumis à l'approbation des Etats membres. Lorsqu'ils l'ont tous ratifié, parfois à travers un référendum, l'Union européenne peut fêter un nouvel élargissement !

En mars 2020, les Etats membres ont approuvé une **réforme** du processus d'adhésion. La trentaine de chapitres de négociations est depuis regroupée en six groupes thématiques : "fondamentaux" (état de droit notamment), marché intérieur, compétitivité et croissance inclusive, programme environnemental et connectivité durable, ressources, agriculture et cohésion, relations extérieures. Les Etats membres sont aussi davantage associés au processus, en participant plus systématiquement à son suivi et à son examen. Enfin, les négociations peuvent être suspendues dans certains domaines par les pays de l'UE, voire totalement arrêtées dans les cas les plus graves. Des chapitres de négociations déjà clos peuvent également être rouverts en cas de manquements de la part des candidats.

Débats et perspectives

L'élargissement permet à l'UE d'agrandir son territoire, sa population, peut l'aider à s'imposer sur l'échiquier géopolitique face aux autres acteurs majeurs mondiaux, mais rend inévitablement le processus décisionnel au sein de ses institutions plus complexe. Au fur et à mesure de l'élargissement de l'UE, le nombre de participants aux réunions du Conseil a aussi augmenté, tout comme la liste des commissaires européens et des eurodéputés siégeant dans l'hémicycle de Strasbourg. Deux positions s'affrontent alors : faut-il **accélérer l'adhésion** de nouveaux Etats membres ou **approfondir l'union** déjà créée ?

L'agrandissement constant de l'UE, soutiennent ses détracteurs, produit dans l'Union trop de différences économiques, sociales et politiques, sans laisser le temps pour qu'une véritable cohésion s'établisse entre les Etats membres. De l'autre côté, les partisans de l'élargissement expliquent que le gel de cette politique, voulue par exemple par Jean-Claude Juncker au cours de son mandat (2014-2019), a provoqué un sentiment de frustration dans les Balkans, contribuant à déstabiliser la région et, indirectement, à rendre plus attrayantes les promesses de la Russie aux yeux de certains pays candidats, notamment la Serbie. Comment faut-il alors gérer l'élargissement et jusqu'où vont les frontières de l'UE ? Les réponses à ces questions contribuent à définir le sens même du projet européen.

3) Euronews : UE : quelles conséquences économiques en cas d'élargissement à 36 membres ? (18/12/2024), Alessio Dell'Anna

Une étude de Bruegel a quantifié les réductions budgétaires auxquelles certains pays de l'UE seraient confrontés si l'Union admettait les neuf États candidats.

L'élargissement potentiel de l'UE à neuf nouveaux États membres - Albanie, Bosnie-Herzégovine, [Géorgie](#), Moldavie, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie, Turquie et Ukraine - pourrait **entraîner des changements significatifs dans le budget de l'Union**.

Une nouvelle étude du centre de réflexion Bruegel s'est penché sur l'impact que ces adhésions pourraient avoir sur les **fonds de cohésion, c'est-à-dire l'argent que les régions moins développées de l'UE reçoivent pour rattraper leur retard économique sur les pays plus riches**.

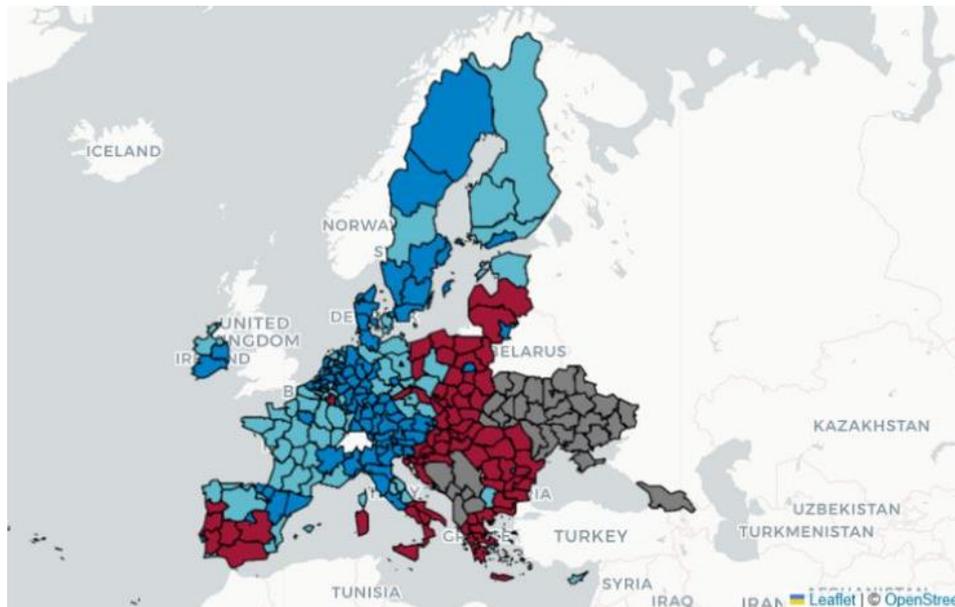
Actuellement, la plupart de ces régions se trouvent dans le sud de l'Espagne, en Italie, au Portugal, en Grèce et dans une grande partie de l'Europe de l'Est.

Reclassement de certains pays

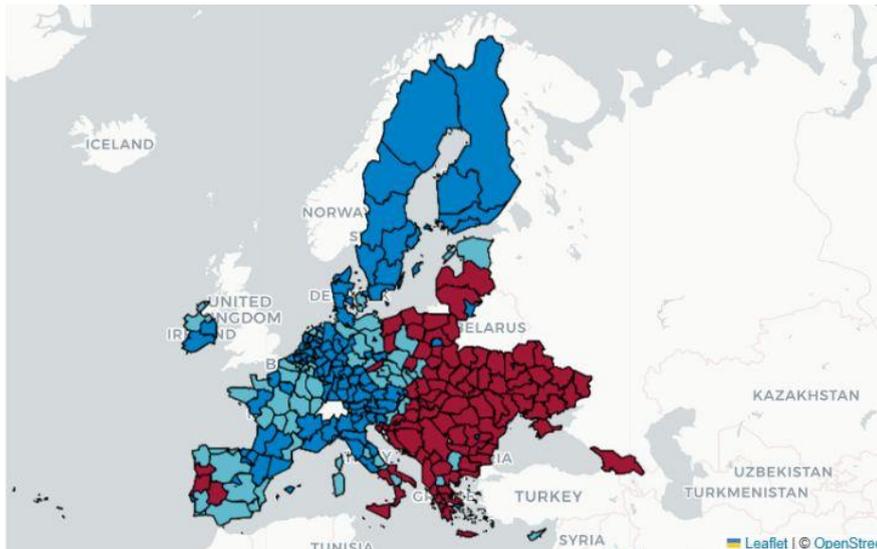
Toutefois, l'adhésion de nouvelles nations pourrait changer la donne.

Les régions actuellement moins développées seraient reclassées comme "régions en transition" et recevraient donc moins de fonds de cohésion, étant donné que la plupart des nouvelles "régions moins développées" (PIB régional par habitant inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE) se trouveraient dans les nouveaux États membres.

L'Italie et l'Espagne subiraient les réductions de financement les plus importantes, perdant chacune près de 9 milliards d'euros, suivies par le Portugal (-4 milliards d'euros), la Hongrie et la Roumanie (-2 milliards d'euros chacune).



L'UE aujourd'hui : les régions moins développées sont en rouge, les régions en transition en bleu clair, les régions développées en bleu. Bruegel



L'UE avec adhésion des nouveaux membres : les régions moins développées sont en rouge, les régions en transition en bleu clair et les régions développées en bleu. Bruegel

Dans le même temps, "la Pologne, malgré le reclassement de certaines régions vers des catégories supérieures, ne serait pas confrontée à une réduction du financement de la cohésion, car son allocation est déjà limitée par un plafond global de 2,3 % du PIB pour la plupart des paiements de cohésion", indique le rapport.

Globalement, **un élargissement potentiel à 36 États ferait passer le budget total de l'UE de 1 211 milliards d'euros à 1 356 milliards d'euros.**

L'analyse de Bruegel prend également en compte les changements apportés à d'autres parties du budget, telles que la politique agricole commune, la politique de voisinage et l'administration publique. L'UE devrait toutefois **réviser ses règles budgétaires avant un éventuel élargissement et mettre en place une période de transition avant que les nouveaux membres puissent accéder aux fonds.**

Quels seraient les avantages de l'élargissement pour les membres actuels ?

Si le nombre de membres de l'UE passe à 36, le coût net de l'élargissement pour les 27 membres actuels sera d'environ 26 milliards d'euros par an.

D'un autre côté, Bruegel estime qu'**une telle expansion stimulerait l'économie des membres actuels, notamment en termes d'exportations et d'investissements.**

"Les flux d'investissements directs étrangers des pays d'Europe occidentale vers les pays d'Europe centrale et orientale qui ont rejoint l'UE entre 2004 et 2013 se sont avérés rentables, et l'on peut s'attendre à ce que cette tendance se poursuive avec les neuf nouveaux membres", explique l'organisation.

En outre, **les nouveaux États membres pourraient apporter de la main-d'œuvre supplémentaire aux pays de l'UE confrontés à des pénuries de personnel.**

"Si les pays bénéficiaires nets recevaient un peu moins du budget de l'UE après l'élargissement, cette réduction serait mineure par rapport à la réduction du cadre financier pluriannuel actuel (2021-2027) par rapport à 2014-2020", période qui a suivi l'entrée de 13 nouveaux pays dans l'UE.

4) **[Une nouvelle vague d'élargissement pour l'Union Européenne : les nouvelles réalités géopolitiques ravivent le débat](#)**, Par Alix Marcel - Le Courrier d'Europe (12/10/2023).

L'invasion russe de l'Ukraine a bousculé l'équilibre mondial. La rapidité inhabituelle à laquelle l'Ukraine s'est vue accorder le statut de candidat à l'Union européenne a remis sur la table la question de l'adhésion de d'autres pays frontaliers. Néanmoins cette éventualité génère des divergences d'opinions au sein de l'Union et amène à se questionner sur le fonctionnement d'une Union à plus de trente membres.

Qui serait concerné par ce potentiel élargissement ?

L'Union Européenne a une longue tradition d'élargissement. Le Conseil de l'Union avait même déclaré en 2019 que l'élargissement « demeurerait une politique essentielle de l'Union européenne ». Cependant le dernier remonte maintenant à 2013, et l'Union a même connu un départ avec le Brexit. Au premier trimestre de 2022, suite à l'invasion russe de l'Ukraine, cette dernière a déposé sa candidature à l'Union Européenne, s'en est suivi, seulement quelques jours plus tard, le dépôt des candidatures de la Moldavie et de la Géorgie. Le Conseil n'a mis que quelques mois à approuver le statut de candidat à l'Ukraine et à la Moldavie même s'il a émis l'avis que la Géorgie accéderait à ce statut « quand elle aura accompli les progrès nécessaires ».

La vitesse à laquelle le Conseil a apporté sa réponse aux trois pays de l'est a relancé le débat concernant l'adhésion de plusieurs pays des Balkans occidentaux qui sont bloqués dans la procédure depuis plusieurs années. La Bosnie-Herzégovine qui avait introduit une demande d'adhésion à l'UE en 2016, ne s'est vue accorder le statut de candidat que fin 2022, soit après la Moldavie et l'Ukraine. Le Monténégro, la Serbie, l'Albanie et la Macédoine du Nord disposent également du statut de candidat officiel. Un sixième pays de la région, le Kosovo, a présenté sa candidature fin décembre 2022. Ce dernier n'est cependant pas reconnu officiellement par tous les Etats membres de l'UE. Selon Eleonora Poli, chercheuse au CEP à Rome, il existe une « une influence extérieure dangereuse et un jeu de pouvoir dans la région » des Balkans occidentaux. L'Arabie Saoudite, la Chine ou encore la Russie se livrent activement à une guerre d'influence dans la région. D'après la chercheuse, « l'UE signifierait qu'elle n'est pas assez forte pour agir en tant que puissance régionale cohésive si elle retardait l'intégration de certaines parties de sa propre région géographique ».

Une question qui divise les Etats membres

Fin Août, en Slovénie s'est tenu le Forum stratégique de Bled. Charles Michel, président du Conseil européen, y a prononcé un discours sur l'élargissement de l'Union européenne à l'Est et aux Balkans occidentaux. Il y a évoqué un horizon 2030 pour un prochain élargissement. Le couple franco-allemand s'est prononcé en faveur de cet élargissement sous réserve que des réformes institutionnelles aient eu lieu au sein de l'UE. « 2030 pourrait être une année d'élargissement, si toutes les parties mettent en œuvre les réformes nécessaires » et « L'adhésion de nouveaux membres est dans l'intérêt de l'UE et la rendra plus forte, plus stable et plus sûre » ont respectivement déclarés les porte-paroles pour les affaires européennes du Parti social-démocrate et des Verts allemands.

Outre Paris et Berlin, d'autres États membres se sont exprimés à ce sujet. L'Autriche appelle

à commencer une intégration progressive des Balkans occidentaux pour faciliter leur adhésion en temps voulu. Cette dernière, ainsi que la Croatie et la Slovénie ont demandé une ouverture des négociations entre la Bosnie-Herzégovine et l'Union Européenne d'ici la fin de l'année. D'autres Etats se sont montrés plus frileux en tempérant cet horizon 2030. Le Portugal ou l'Italie ne s'y sont pas montrés opposés mais ont souligné qu'il n'était pas souhaitable d'acter un délai fixe à cet élargissement. De son côté le gouvernement polonais, bien que partisan de l'adhésion de l'Ukraine à l'Union, s'oppose totalement à plusieurs réformes jugées nécessaires avant tout nouvel élargissement.

Une Europe paralysée par un trop grand nombre d'Etats membres ?

Un élargissement faisant passer l'Union Européenne de 27 à 35 ou 36 membres constituerait un bouleversement de l'Union tant au niveau politique que budgétaire. Ce sujet a donc tout naturellement occupé une place importante lors du troisième sommet de la Communauté politique européenne et de la réunion informelle du Conseil européen qui s'en est suivie à Grenade, en Espagne. La déclaration de Grenade du Conseil Européen affirme que « l'élargissement constitue un investissement géostratégique dans la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité ». Il y est également écrit que « l'Union doit mettre en place en interne les travaux préparatoires et les réformes nécessaires ». En juillet, des experts de sept pays européens, Danemark, Estonie, Finlande, Lettonie, Lituanie, Pologne et Suède, avaient publié un texte présentant leurs idées concernant les réformes nécessaires à un élargissement de l'Union. Ce document insiste sur la nécessité et la faisabilité d'un élargissement. Il évoque également le coût que représenterait un « non-élargissement » pour l'UE.

De leur côté, les gouvernements français et allemand ont missionné un groupe de 12 experts pour écrire un rapport sur les réformes institutionnelles à introduire dans la perspective des futurs élargissements. Il a été remis fin septembre aux ministres des Affaires européennes des deux pays. Le rapport, intitulé « Naviguer en haute mer : réformer et élargir l'Union européenne », estime que l'Union n'est pas prête à accueillir de nouveaux Etats membres et préconise des réformes pour l'améliorer. Un des grands sujets, évoqués dans ce rapport mais aussi dans de nombreuses autres publications, est la question de l'unanimité qui existe toujours au Conseil sur certains sujets. Celle-ci peut mener à des blocages comme cela a été le cas avec la Hongrie au sujet des sanctions à l'encontre de la Russie. Avec un élargissement, ce risque de blocage serait multiplié. Le rapport préconise donc que la règle de l'unanimité ne devienne plus qu'une exception. De la modification des règles de la majorité qualifiée à la mise en place de procédures simplifiées pour faire respecter l'état de droit, en passant par la révision du nombre de commissaires et de députés européens ou encore une harmonisation des lois électorales des Etats, le rapport est riche de propositions.

Les experts proposent aussi une « différenciation » avec quatre niveaux d'intégration. Ceux-ci seraient un cercle restreint avec les pays de la zone euro et de l'espace Schengen, un deuxième qui serait l'Union Européenne en elle-même, le marché unique comme troisième cercle et la Communauté Politique Européenne en quatrième niveau.

En outre, la politique budgétaire de l'UE devrait être revue et notamment la PAC (politique agricole commune). La France est actuellement la première bénéficiaire de cette politique. Cependant dans le cas d'une adhésion de l'Ukraine, c'est cette dernière qui en deviendrait la première bénéficiaire. Un document du Conseil affirme qu'en cas d'adhésion des pays de

l'est et du sud-est de l'Europe « tous les Etats membres devront payer plus et recevoir moins du budget de l'UE ; de nombreux Etats membres qui sont actuellement des receveurs nets deviendront des contributeurs nets ».

Les étapes à venir

Bien qu'une réforme des traités soit envisageable, nombre de ces réformes pourraient être appliquées sans cela. La réduction du nombre de commissaire européens est, par exemple, déjà prévue par le traité de Lisbonne. De son côté, la Commission présentera dans les prochains jours les rapports de progrès annuels des pays faisant partie du processus d'adhésion. D'après M. Várhelyi, commissaire européen hongrois au voisinage et élargissement, la Commission présentera dans le même temps des « propositions substantielles », comme l'augmentation des fonds de préadhésion de l'Union et la possibilité d'accéder de manière anticipée à certains champs d'actions de l'UE. Le calendrier sur la question promet d'être chargé. Fin octobre lors d'un sommet européen à Bruxelles, les dirigeants devraient de nouveau traiter le sujet ainsi qu'évoquer l'ouverture des négociations pour l'Ukraine et la Moldavie. Puis mi-décembre il y aura un sommet UE-Balkans-occidentaux.

L'Union Européenne a été créée avec l'objectif d'instaurer une paix durable entre les pays européens et notamment la France et l'Allemagne. Cet objectif a été amplement réussi à l'intérieur de l'Union, alors pourquoi ne pas viser un élargissement de celle-ci à d'autres pays du continent souffrant d'instabilité.

5) Comment un élargissement pourrait bouleverser l'Union européenne, Par Jade Grandin de l'Eprevier, L'Opinion (2023)

L'élargissement de l'UE a occupé une partie des discussions au sommet de Grenade qui réunissait les 27, jeudi 5 octobre. Un processus qui viendrait bouleverser l'Union au niveau politique et budgétaire, comme l'explique notre journaliste Jade Grandin de l'Eprevier.

Qui serait concerné et quand pourrait intervenir cet élargissement ?

Huit pays sont officiellement candidats à l'Union européenne. Ceux dont on parle le plus souvent et qui sont les plus connus, ce sont les plus récents : l'Ukraine et la Moldavie. Mais il y a aussi six pays des Balkans occidentaux, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie. Et puis il y a aussi la Turquie qui a son statut de candidat depuis très longtemps.

Mais aujourd'hui, ce n'est pas du tout une question d'actualité qu'elle entre dans l'Union européenne. Il y a enfin deux autres pays qui ont déposé leur candidature à l'Union. Mais cette candidature n'a pas encore été acceptée. C'est la Géorgie et le Kosovo. Donc, si on résume, quand on parle d'élargissement à horizon 2030 ou peut-être 2035, les pays dont on pense que c'est crédible qu'ils entrent dans l'Union, c'est l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie et six pays des Balkans occidentaux.

Pourquoi cet élargissement bouleverserait-il le fonctionnement de l'UE ?

Il y a en gros deux grands bouleversements. Le premier, ça serait un bouleversement politique, parce qu'en fait, si on fonctionnait avec les règles politiques actuelles de l'Union, avec dix pays, en gros, de plus, on risquerait une paralysie puisqu'aujourd'hui on voit déjà qu'il y a beaucoup de choses qui doivent être décidées à l'unanimité. Or, plus on a de pays, plus on a de chances d'avoir des blocages. Donc il y a déjà tout un débat sur : est-ce qu'il faudrait avoir plus de votes à la majorité qualifiée plutôt qu'à l'unanimité ?

Et par ailleurs, avoir plein d'autres pays, ça changerait aussi les équilibres politiques au sein de l'Union. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, l'Allemagne, par exemple, pèse énormément parce qu'elle a une démographie énorme. Mais l'Ukraine a aussi une population qui est énorme. Donc du coup il y a une réflexion sur le fait que les piliers de la construction européenne, comme l'Allemagne, la France ou l'Italie seraient un peu dilués par rapport à d'autres pays qui pèseraient beaucoup plus lourd dans les choix politiques de l'Union européenne.

Et puis le deuxième volet est budgétaire puisqu'il y a une étude qui circule selon laquelle, avec les règles budgétaires actuelles et les politiques européennes actuelles, si on ajoutait les neuf pays dont je parlais précédemment, ça coûterait à l'Union européenne 270 milliards d'euros sur sept ans, c'est le budget pluriannuel, c'est une hausse de 20 % du budget commun de l'Union européenne. Cette hausse, il faudrait la payer, ça coûterait très cher.

On estime donc que, par exemple, les pays les plus riches comme la France, l'Allemagne ou les Pays-Bas devraient mettre beaucoup plus d'argent à ce budget commun de l'Union européenne. Mais, par exemple, ça voudrait aussi dire que l'argent est alloué beaucoup plus aux nouveaux pays entrants qui sont plus pauvres. Par exemple, aujourd'hui, la première bénéficiaire de la politique agricole commune, la PAC, c'est la France. Si l'Ukraine entrait dans l'Union européenne, l'Ukraine deviendrait la première bénéficiaire de la PAC. Et la

France, du coup, aurait moins d'argent européen à donner à ses agriculteurs.

Il y a plein d'autres pays comme ça qui aujourd'hui reçoivent beaucoup de fonds européens, qui sont considérés comme « les plus pauvres » de l'Union, qui deviendraient en fait des contributeurs au budget et non plus des bénéficiaires nets. Du coup, la question qui se pose, c'est : est-ce qu'il faut, s'il y a tous ces nouveaux pays qui entrent, distribuer différemment les enveloppes budgétaires de l'Union européenne ? Ou alors il faut trouver de nouvelles ressources pour pouvoir financer toutes ces nouvelles dépenses.

Faut-il dès lors réformer l'Union européenne ?

C'est toute la question que les dirigeants européens commencent à se poser. En réalité, aujourd'hui, il n'y a pas encore de consensus sur quels types de réformes il faut faire pour procéder à cet élargissement. Les dirigeants se doutent bien qu'on ne peut pas continuer avec les règles actuelles. Mais il y a tout un débat sur : est-ce qu'il faut faire une réforme vraiment en profondeur, qui nécessiterait de modifier les traités ? Ce serait assez lourd et compliqué. Ou est-ce qu'on peut accueillir ces pays avec les règles actuelles et en gros apprendre en avançant, sans forcément se dire qu'il faut faire une énorme réforme avant d'accueillir tous ces pays ?

Et là-dessus, il y a une division un peu géographique au sein de l'Union avec les pays, disons, historiques de la construction comme la France et l'Allemagne, qui disent : «Attention, il faut réformer l'Union européenne avant d'accueillir tous ces pays, ou du moins il faut le faire en parallèle.» Et puis, à l'est de l'Europe, avec les pays baltes ou la Pologne, par exemple, des pays qui veulent absolument qu'on fasse entrer le plus vite possible de nouveaux pays dans l'UE et qui disent qu'il ne faut pas que la réforme de l'Union soit une condition pour accueillir ces nouveaux pays.